

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 15 janvier 2015****Délibération 5.2015.01.15****Nombre de membres**

En exercice 46

Présents : 38 absents : 8

Qui ont pris part au vote 38

Pour 38 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 06/01/2015

Domaine : Finances

L'an deux mil quinze le quinze du mois de janvier à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Françoise GRAS, Jean-Louis DELORME, Martine DUCLOS, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Frédéric JACQUEMIN représenté par son suppléant Fabrice ZIGGIOTTO, Micheline REBREYEND-COLIN, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Jacques CALLAND, Françoise DUBOCAGE, Jérôme BENOIT, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Christelle CHAVARD, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Fabien BENACCHIO, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Michel SOUSSIA, Nicole VELON, Maurice BESSARD, Josiane CARETTIE, Claude BONNE, Cyril JOURNEAUX, Stéphane JACQUEMIN, Pascal RAVIER représenté par son suppléant Bernard SAUGIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD.

ABSENTS ou **ABSENTS EXCUSES** : Jean-Charles GROSDIDIER, Marie-Christine CHARBONNIER, Pascal GIROD, Michel RAFFIN, Jean-Paul COULON, Jean-Claude NEVERS, Roland VUITTON, Martine MATIAS.

INVITE : Gilles CARNET, Hélène PELISSARD

INVITE excusé : néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard RUDE.

Objet zonage d'assainissement de la commune de MONTREVEL

Considérant la délibération du 23/09/2013 relative au projet de zonage d'assainissement de la commune de MONTREVEL et la décision de le soumettre à enquête publique, conformément aux dispositions des articles R 123-6 à R 123-23 du Code de l'Environnement

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée en mairie de MONTREVEL du lundi 23 2014 au mercredi 23 juillet 2014.

Après avoir pris connaissance des conclusions du Commissaire enquêteur et de son avis favorable

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de zonage d'assainissement proposé de la commune de MONTREVEL.

PREND ACTE que le rapport et le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public, à la Communauté de Communes et en mairie de MONTREVEL aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 26/01/2015
et publication ou notification du 26/01/2015

Signature dématérialisée
Le Président